

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 21.03.2017	Heure 15h45	Numéro 17.316	Département(s) DDTE
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Groupe Vert'Libéral

Titre : Quelle agriculture pour le canton de Neuchâtel ?

Contenu :

Le collectif citoyen « Non à la halle d'engraissement de Coffrane » s'est adressé à toutes et tous les candidat-e-s au Grand Conseil en ces termes : « En tant qu'élue ou candidat-e au Conseil d'État ou au Grand Conseil neuchâtelois, soutenez-vous la construction d'une telle halle ? ».

La question posée paraît a priori curieuse : à partir du moment où la halle d'engraissement prévue a reçu toutes les autorisations et qu'elle est conforme à la législation en vigueur, les député-e-s peuvent bien la soutenir ou pas, la décision ne leur appartient pas et leur opinion importe peu, d'un point de vue légal en tout cas.

D'un point de vue politique et sociétal, la question a en revanche toute sa pertinence. Les Vert'Libéraux s'engagent pour une agriculture de proximité, respectueuse de l'environnement et des animaux, et qui permette aussi aux producteurs locaux de vivre dans un contexte de concurrence équitable, notamment en ce qui concerne la transparence des conditions de production.

Dans ce contexte, les consomm'acteurs que nous sommes tous avons toutes les cartes en main si nous voulons vraiment nous engager pour une production locale respectueuse. D'abord en évitant le gaspillage alimentaire qui fait qu'aujourd'hui, tout au long de la chaîne production-distribution, consommation, le tiers des aliments produits finit à la poubelle. Ensuite, en adoptant des habitudes alimentaires privilégiant par exemple les produits de saison et de proximité. Enfin, en limitant la consommation de viande, dont l'impact environnemental est considérablement plus gourmand en ressources agricoles que pour les produits végétaux. La même remarque est également valable pour ce qui est de l'émission de gaz à effet de serre.

Il vaut donc infiniment mieux consommer moins et payer plus cher pour un produit de qualité, de proximité et respectueux de l'environnement et des animaux, plutôt que d'acheter n'importe quoi à bas prix dans nos supermarchés ou à l'étranger. Le tourisme d'achat et surtout les produits alimentaires qui voyagent sur des milliers de kilomètres par la route, en cargos frigorifiques sur les océans ou même en avion, polluent l'air, l'eau et le sol, sont responsables d'un trafic motorisé à une échelle insensée et tuent à petit feu l'environnement et nos producteurs locaux.

En conclusion, si l'on refuse, sur le principe, la construction chez nous d'une halle d'engraissement, avec les nuisances locales qu'elle peut engendrer, cela doit aller de pair avec un engagement cohérent à consommer de manière responsable.

Le Conseil d'État peut-il :

1. nous donner son opinion en la matière et
2. nous indiquer quelles impulsions le canton peut donner pour orienter la production agricole cantonale dans une direction plus durable ?

Réponse écrite demandée : ☐ Oui ☒ Non

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Mauro Moruzzi

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
François Jaquet	Louis Godet	Gabriele Guidi
Alain Marti	Marie-Laurence Sanroma	Pierre Cattin
Aël Kistler		